Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 95 (1987)

Artikel: Morges en 1798 : Port ou Riviera?
Autor: Lasserre, André / Gardiol, Nathalie / Radeff, Anne
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-70323

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Morges en 1798: Port ou Riviera?

André Lasserre, Nathalie Gardiol, Anne Radeff

Un peuple émancipé commence volontiers par se compter. En 1798, les Vaudois n'ont pas fait exception et ont procédé en mai à un dénombrement des feux et des habitants de l'ensemble du territoire[1].

La population de Morges décline en cette fin du XVIIIe siècle. La révolution, le départ de familles bernoises et françaises ont concouru à la dépopulation, mais le mal était plus ancien puisque, de 1771 à 1798, la perte avait déjà été de quelque 500 personnes. Le mouvement se prolongera encore, lié sans doute à de mauvaises conditions économiques qui devaient avoir des répercussions rapides sur une ville dont les activités étaient apparemment liées au transit plus qu'à la production. De Lausanne à Sainte-Croix, le canton ne manque pas de communes plus populeuses: Morges occupe la 8e place seulement, peut-être la 4e si l'on ne compte que

---

[1] Cet article s'appuie sur le travail de saisie informatique et d'analyses de données réalisé dans le cadre d'un séminaire par un groupe d'étudiants de la Faculté des Sciences sociales et politiques. Les comparaisons avec Lausanne ont été rendues possibles grâce à d'autres séminaires de la même Faculté et de celle des Lettres. Les étudiants qui ont ainsi contribué à ce travail sont trop nombreux pour être nommés ici. Nous les remercions. — Les fichiers de données informatiques sont à la disposition des chercheurs.

Voir Anne-Marie Amoos, *Le recensement vaudois de mai 1798*, dans *RHV* 1981, p. 57-97; Anne Radeff, *Espace et différenciation urbaine: une analyse factorielle de la population de Lausanne à la fin du 18ème siècle*, dans *History of urban ideas*, 1986, p. 401-410; Lucienne Hubler, *La population de Vallorbe du XVIe au début du XIXe siècle*, Lausanne 1984, 527 p. voir p. 14 s. En 1764, les pasteurs et en 1766 J.L. Muret, également pasteur, avaient déjà procédé à des recensements et analyses démographiques, voir André Favière, *Evolution de la population de Morges*, Lausanne 1960, 27 p.

les communes urbaines où Lausanne (9021 habitants) et Vevey (3268) occupent, et de loin, les premières places[2].

Point de rupture de charge entre le lac et la route, centre agro-viticole quand même, Morges a son originalité dans le pays où seul Vevey pourrait revendiquer une position analogue, avec plus de poids encore.

Une petite ville de 2200 habitants en chiffre rond, trois rues pour les accueillir, la Grande et la Petite Rue (aujourd'hui rue Louis-de-Savoie), Couvaloup, un quartier hors les murs: le Bourg Franc, à la sortie Nord-Est; quelques maisons isolées dans la campagne, voilà le cadre de vie d'une commune urbaine qui ne dispose que d'un faible territoire rural (avec des limites territoriales qui changent peu, sur les 19 chefs-lieux de district, Morges occupe aujourd'hui 341 ha, en 15e position), mais d'un port de commerce et de vastes étendues lacustres. L'absence de quai isolait cependant les habitants du lac. Le recensement ignore les venelles qui quadrillent la cité et servaient plutôt de dépotoirs nettoyés de temps à autre que de sorties pour les immeubles.

Morges est une ville au sens ancien, puisqu'elle est entourée de murailles, et au sens moderne, puisqu'on y trouve les professions les plus variées, qui ne pourraient pas toutes se rassembler dans un village, de l'accoucheuse au géographe en passant par l'organiste; mais la campagne est présente, avec ses agriculteurs en pleine Grande Rue, et ses viticulteurs qui colonisent Couvaloup, au plus près de leurs vignes. Dans un aussi faible espace on ne saurait trouver de véritables quartiers spécialisés. Néanmoins, des préférences se manifestent: la Petite Rue abritait plutôt les travailleurs du secondaire. C'est du reste là que se trouvait une tannerie. Loger en bordure du lac ne passait pas pour un privilège, semble-t-il, puisque seuls les résidents de cette artère plutôt populaire avaient façade et souvent jardin sur le port. La Grande Rue, elle, accueillait une plus forte proportion de gens du tertiaire et des rentiers, mais ils étaient loin d'y loger seuls, d'autant plus que près de la moitié de tous les habitants y avaient leurs quartiers, les femmes «chefs de famille» surtout. Ils y jouissaient d'un cadre plus spacieux: dans des maisons qui

---

[2] A. Favière, *op. cit.*, p. 19 donne les chiffres suivants: 1771: 2602 habitants, 1798: 2157 (en réalité 2191), 1803: 2059.

avaient comme ailleurs 2 ou 3 niveaux, rarement 4, ils disposaient d'un peu plus de place que dans la Petite Rue; on y trouvait en effet 9,4 habitants par maison, au lieu de 10,3. A Couvaloup, en revanche, on était plus à l'aise, chaque maison comptait 1,8 foyer en moyenne contre 2,7 à la Petite Rue et 2,8 à la Grande. De nombreux vignerons y logeaient, occupant tout l'immeuble et faisant descendre à 8,4 la densité par maison. Les clivages sociaux se manifestaient peut-être dans la répartition par étages, mais les agents du recensement ont malheureusement traité avec négligence cette rubrique de leur questionnaire, et l'on ne peut rien affirmer.

A partir de cette source, il était tentant de chercher à tracer un portrait du Morgien moyen: les rubriques y sont variées, de la commune d'origine au métier ou au nombre d'enfants des habitants. L'ordinateur trie et combine aisément ces informations. Dépassant l'ancienne querelle entre histoire «qualitative» et histoire «quantitative»[3], il aurait fallu déceler les rapports multiples liant un individu aux groupes auxquels il appartient. A partir de toutes les données saisies en machine, on aurait pu confronter le Morgien moyen aux cas particuliers. Nous avons cependant vite compris que ce Morgien moyen n'existait pas plus en 1798 qu'il n'existe de nos jours et qu'il fallait travailler à l'échelle de groupes plus réduits et moins hétérogènes que le total des personnes recensées pour avoir une approche satisfaisante — parce que plus nuancée — des personnes ayant vécu à Morges en 1798.

Nous avons alors choisi deux critères de différenciation clairement indiqués par le recensement: le sexe d'abord, le statut de l'individu au sein du groupe synoïque[4] d'autre part. Hommes et femmes sont qualifiés de chefs de famille, pensionnaires, ouvriers ou domestiques. Chaque foyer a un chef, quel que soit le nombre de ses membres. Les épouses forment une autre catégorie bien distincte, sur laquelle nous sommes presque aussi mal renseignés

---

[3] «Histoire... Mesure», préface à la revue *Histoire et mesure*, n° 1, 1986.

[4] «Un groupe synoïque est une communauté de consommation qui coïncide souvent à la campagne avec une communauté de production»; Groupe de recherches en anthropologie, *Essai de monographie comparée de deux villages du canton de Vaud, Oppens et Orzens*, Montreux 1965, p. 231. La consommation commune est certainement celle du logement, accompagnée — mais pas toujours — de certains repas et de services divers. Dans les familles habitant en ville de Morges, la communauté de production est souvent discutable.

que sur le groupe des enfants[5]. La partition semble *a priori* fort claire, d'autant plus qu'elle présente l'avantage de reposer sur des distinctions déjà effectuées dans la source utilisée. En fait, la définition du statut des individus n'est pas toujours facile. On peut opposer les chefs de famille — propriétaires ou locataires de leur logement — aux pensionnaires, ouvriers ou domestiques qui vivent sous le même toit qu'eux, sans toujours savoir jusqu'à quel point ils partagent leur vie. La distinction entre pensionnaires, ouvriers et domestiques est plus délicate. Certains pensionnaires peuvent dormir en une place et être ouvriers ou domestiques ailleurs. Un ouvrier ne travaille pas nécessairement pour le compte de la famille qui l'abrite. Il pourrait en être de même pour quelques domestiques.

Les recensements actuels partent de l'individu dont ils donnent les caractéristiques (âge, origine, état civil...). Les comptages anciens partent du feu, de l'unité synoïque. Celui de 1798 est entre deux; il part de l'unité familiale, mais en définit les membres: chefs de famille et épouses, enfants — même adultes — vivant avec leurs parents, éléments ajoutés dont seule importe leur appartenance à un feu qui n'est pas le leur; est réputé «ouvrier» celui qui a sans doute une profession manuelle — non indiquée — mais vit en hôte d'une famille. S'il est lui-même responsable d'un feu, il n'est pas classé dans la rubrique «Ouvriers». L'indication de son métier ne situe pas sa position d'employeur ou de salarié. Comme on n'a pas retrouvé de directives précises données aux recenseurs, il faut donc garder en tête l'existence d'un flou parfois important dans la définition des groupes étudiés et nuancer l'interprétation des résultats[6].

Le premier regroupement qui s'impose est celui de l'origine des Morgiens. On croirait volontiers qu'avant les moyens de transport modernes et bon marché, la population de nos communes avait une homogénéité beaucoup plus grande qu'aujourd'hui, et que les déplacements n'emmenaient pas les gens bien loin. Or, 1798 se situe

---

[5] On ne sait que le nom et le prénom des épouses. On ignore jusqu'au sexe des enfants vivant avec leurs parents, qui peuvent être de jeunes adultes.

[6] ANNE-MARIE AMOOS, *op. cit.*, p. 57 s., et ANNE RADEFF, *op. cit.*, annexe 1, donnent quelques précisions sur les limites de la source utilisée. Pour ne pas tomber dans une autre illusion — celle consistant à rejeter toute source comportant des flous —, rappelons que les recensements actuels continuent à contenir des milliers d'erreurs, d'omissions ou d'approximations.

presque hors de l'ère des diligences, tant les routes étaient médiocres. Morges avait cependant la chance de se trouver sur un axe commercial lacustre et routier important. Cela explique peut-être la bigarrure de la population; en effet, les Morgiens ne sont pas morgiens! La ville a attiré des Vaudois, des Confédérés et des étrangers qui ont fini par dépasser le nombre des bourgeois. Ceux-ci ne forment juste pas le quart de la population, 24,6% des adultes dont on sait l'origine ou 30% avec les enfants. Déjà moins nombreux que jadis, ils ne seront plus que 364 en 1860, soit 10% du total.

On ne vient cependant pas de bien loin en général: l'habitant de Morges est quand même un Vaudois. Bien plus, il est issu presque aux trois quarts du district — ramené à ses limites actuelles — et de son chef-lieu. Ce qui implique donc une forte homogénéité de l'ensemble. L'immigration est favorisée par la proximité immédiate, mais pas plus loin. Dès qu'on s'aventure dans les districts limitrophes, ce principe apparemment si évident ne joue plus entièrement: on ne vient qu'exceptionnellement de Lausanne qui exerce une attraction autrement puissante, à peine de Rolle ou d'Aubonne (sinon les femmes), davantage de Cossonay, région de pauvres gens, d'où l'on arrive en suivant quasiment la ligne de plus forte pente (84 adultes et 147 de tous les districts limitrophes, soit 17 et 29% des Vaudois non morgiens). Si la brièveté des distances n'explique pas ces mouvements de population, on ne saurait affirmer que la pauvreté dans les bassins d'émigration les détermine systématiquement: les districts alpins, du reste lointains, n'envoient pas de contingents très élevés à Morges[7].

La population adulte se complète encore de 120 Confédérés, dont 55 Bernois forment le plus gros contingent, et de quelque 100 étrangers (49 Français, rarement religionnaires inscrits à la corporation française, ou Savoyards). Ici encore, la proximité n'est pas déterminante, pas plus que la religion: les vrais voisins, ce sont les Savoyards qui n'ont qu'à traverser le lac, alors qu'un seul Français vient du Pays de Gex et aucun de la région jurassienne, parmi ceux dont on connaît le lieu d'origine.

---

[7] La région jurassienne fournit aussi peu d'émigrants (la plus grande partie venant de la Vallée de Joux, mais elle n'est justement pas une zone de misère). Tous les immigrés ne sont pas forcément de la première génération: leur durée de résidence peut coïncider avec leur âge; ils héritent simplement leur bourgeoisie communale.

La proportion de presque 6% d'étrangers sur l'ensemble de la population est élevée, à peine inférieure à ce qu'elle sera 60 ans plus tard au recensement fédéral (7,8%). Au niveau des chefs de famille, elle est la même qu'à Lausanne. Peut-être étaient-ils plus nombreux avant la présence des troupes françaises. Mais ces étrangers n'ont rien d'assimilés, surtout les hommes: ils ne s'installent pas durablement, ne forment pas un foyer et vivent en chambre comme pensionnaires ou domestiques. Signe de leur instabilité, ils n'ont qu'exceptionnellement des enfants avec eux.

Si la proximité — qu'on pourrait distinguer du voisinage — n'a pas un rôle prioritaire dans l'immigration, elle a eu un effet plus déterminant pour les femmes que pour les hommes. L'aventure de la distance freine les migrations féminines. Si les effectifs originaires de Morges, de son district et des autres cantons sont analogues pour les deux sexes, en revanche, les autres Vaudoises (60% du total des femmes) dépassent leurs congénères masculins (50% du total des hommes) et les étrangères sont très fortement en retrait sur les étrangers (5 et 12%); elles viennent presque en totalité de France ou de Savoie[8].

La majorité des adultes entre dans la catégorie des chefs de famille, évidemment plus enracinés que les autres. Dans cette catégorie, les personnes originaires de Morges et de son district atteignent juste la majorité pour les hommes et légèrement plus pour les femmes: 50,5 et 55,2% des chefs de famille dont l'origine est attestée. C'est un signe supplémentaire de leur moindre mobilité. La forte majorité des restants vient d'autres districts vaudois. Le cosmopolitisme de notre cité portuaire a des limites étroites!

Plus intéressé par la relation de l'individu à la collectivité locale ou familiale qu'à l'énumération de ses caractéristiques personnelles, le recensement néglige l'âge des habitants, mais indique l'«époque de la demeure», c'est-à-dire le nombre d'années ou de mois de résidence à Morges. Pour la commodité du travail, nous avons ramené à une année toutes les données inférieures, ce qui gonfle très légèrement les moyennes.

---

[8] Ces comparaisons ne sont pas entièrement satisfaisantes, les femmes vivant en ménage commun avec leur mari n'étant pas comptées, ce qui en exclut 369 sur 751. Les différences de proportion sont cependant assez fortes pour être suggestives.

Le recensement indique dans certains cas «né», au lieu d'un nombre d'années. Nous avons ajouté à ce groupe, parfois abusivement peut-être, les personnes pour lesquelles nous n'avons pas d'indication de date, mais qui sont bourgeois de Morges. Ce groupe de natifs et de bourgeois forme un bon quart de la population totale de Morges (27%). Les autres habitants de Morges sont installés en moyenne depuis quinze ans. En tenant compte de la médiane, qui se situe à six ans, nous observons un palier brutal dans la courbe des années, indiquant qu'il existe en tout cas deux groupes de taille égale bien distincts: les «instables», arrivés à Morges depuis moins de six ans, moins de deux ans même pour beaucoup, et d'autre part les «stables», dont le nombre d'années d'installation s'étage régulièrement, avec des pointes autour des chiffres ronds, plus attirants pour la mémoire.

Tableau 1: Les natifs et bourgeois de Morges, et la moyenne des années de demeure par qualités et par sexe

	Chef de famille		Pensionnaires		Domestiques		Ouvriers	
Sexe	M	F	M	F	M	F	M	F
Nés à Morges (%)	41,1%	44,2%	12%	11,1%	4,3%	7,1%	5,7%	—
Moyenne du nombre d'années	20,9	31,9	9,6	14,1	3,4	6,2	4,6	—
Total des cas	418	163	50	59	46	154	88	5

Parmi les groupes distingués, on ne s'étonnera pas de trouver la plus grande stabilité chez les chefs de famille. La proportion de natifs et de bourgeois y est très élevée. De plus, sur l'ensemble de cette catégorie natifs et bourgeois, 88% sont des chefs de famille. La moyenne des années d'installation est aussi remarquablement élevée chez ces chefs de famille, surtout chez les femmes.

Dès qu'on aborde les autres groupes qui n'ont pas leur ménage propre, l'instabilité devient la règle, surtout parmi les hommes. Le mode est à 1 an pour tous ces groupes, hommes et femmes. Etonnamment, ce sont les pensionnaires les plus stables, mais il faut tempérer un peu ces conclusions en tenant compte de l'hétérogénéité du groupe: quelques étudiants et voyageurs, mais aussi des bourgeois de Morges qui finissent leur vie chez des parents. Nous

trouvons d'ailleurs la même séparation en deux groupes que pour le total de la population, la moitié des pensionnaires sont à Morges depuis moins de 6 ans, les autres s'étageant jusqu'à 70 ans! On peut rester durablement pensionnaire.

Les groupes des domestiques et des ouvriers ont des pourcentages de natifs bien inférieurs aux groupes précédents, les femmes étant toujours plus stables. Plus de la moitié des femmes domestiques sont à Morges depuis moins de deux ans, et les hommes, ouvriers et domestiques depuis une année, les ouvriers étant légèrement plus stables que les domestiques (56% et 65% d'entre eux respectivement étant à Morges depuis 1 an au plus).

La différenciation par qualités prime sur la différence des sexes. Si l'on assemble les domestiques et les ouvriers, nous trouvons encore trois groupes distincts du point de vue de l'époque de demeure et de la proportion des natifs et bourgeois, et donc de la stabilité. A l'intérieur de chacun de ces groupes, nous retrouvons comme une constante une moyenne de demeure plus élevée pour les femmes, qui confirme leur plus grande stabilité.

L'éventail des activités des chefs de famille morgiens ne reflète en rien les activités portuaires de la ville. Si on le compare à celui des Lausannois, sans doute moins favorisés en fait de transports par voie d'eau[9], on s'aperçoit qu'il y a proportionnellement moins d'emplois dans le commerce, les transports et les communications et à peine plus dans l'hôtellerie (tableau 2). Quant aux pêcheurs déclarés comme tels, on n'en compte que deux à Morges[10].

Les rentiers sont considérablement plus nombreux. Il s'agit très souvent de femmes. Cela n'implique pas nécessairement une population plus aisée: les rentiers n'ont pas plus de domestiques que les autres Morgiens. Ils possèdent cependant fréquemment leur loge-

[9] On trouvera les recensements de 1798 aux ACV, Ea 14. Les listages correspondants sont aussi déposés aux Archives Cantonales Vaudoises, rue de la Mouline 32, 1022 Chavannes-près-Renens. Le recensement lausannois est coté ACV, Ea 14/Lausanne. Les tabelles concernant le hameau viticole de Cour et le port d'Ouchy manquent. Cela devrait accentuer le contraste avec le port de Morges. Sur la rivalité portuaire avec Lausanne, cf. JEAN-PIERRE CHAPUISAT, *Grands travaux au 17e siècle: en construisant le port de Morges*, dans *RHV* 1969, p. 15-33.

[10] Les pêcheurs lausannois professionnels doivent se trouver à Ouchy. Aucun n'est répertorié en Ea 14/Lausanne. Il est certain que beaucoup d'autres personnes pêchent sans que cette activité soit déclarée comme telle dans la source.

Tableau 2: Les activités des chefs de famille

	Morges Femmes	Morges Hommes	Morges Total	Lausanne Total
Nombre de chefs dont on connaît l'activité	98	372	470	2147
% des données connues sur le total des chefs	60	89	81	92,5
Pourcentage sur le total des activités connues:				
Agriculture	2	9,4	7,9	10,4
Viticulture	—	14	11,1	7,7
Chasse et pêche	—	0,5	0,4	—
Matières brutes (en général)	—	—	—	0,1
Pierre	—	0,3	0,2	0,6
Terre glaise	—	0,3	0,2	0,5
Métallurgie (en général)	—	—	—	0,1
Fer, fonderie	—	5,6	4,5	3
Horlogerie, bijouterie	—	1,6	1,3	2,4
Bois	1	6,2	5,1	3
Cuir	—	11,6	9,1	5
Industrie textile	3,1	0,5	1,1	0,1
Petits métiers du textile	6,1	3,8	4,2	7
Papier, imprimerie	—	—	—	0,9
Industries diverses du bâtiment	—	6,7	5,3	5,5
Industries alimentaires	1	3,5	3	3,7
Main-d'œuvre non qualifiée	16,3	4,3	6,8	7,5
Autres (production non agricole)	1	0,5	0,6	1
Commerce	4,1	9,9	8,7	11,5
Banque	—	—	—	0,4
Transports et communications	—	1,3	1,1	1,8
Hôtellerie	—	1,9	1,5	0,9
Administration (en général)	—	—	—	0,2
Services publics	—	2,4	1,9	2,7
Services privés	—	3,2	2,5	1,2
Hygiène et soins	2	1,3	1,5	2,1
Enseignement	3,1	1,6	1,9	1,7
Culte	—	0,8	0,6	1,3
Militaire	—	—	—	0,3
Culture et divertissement	—	—	—	0,5
Service de maison	—	0,8	0,6	1,2
Soins des vêtements	13,3	—	2,8	4,2
Autres services	—	0,3	0,2	0,7
Rentiers	42,9	7	14,5	9,5
Assistés et infirmes	4,1	0,5	1,3	1

ment, où ils abritent aussi parfois des ouvriers. Au surplus de rentiers morgiens correspond à Lausanne un surplus de gens employés dans les services. La production, agricole ou non, est également représentée dans les deux villes. Morges abrite cependant moins de paysans et plus de viticulteurs. Dans l'artisanat et la petite industrie, les métiers du cuir viennent en tête à Morges, suivis des manœuvres, puis du textile et du bâtiment. Surtout pour le cuir, cette hiérarchie diffère de celle de Lausanne. Elle est pourtant assez typique des bourgs de moyenne importance où l'on peut trouver un secteur dominant axé sur la vente à l'extérieur. Malgré la légère surreprésentation des métiers du cuir, on ne dénombre aucun secteur de pointe sur le plan du nombre de personnes employées — seul indice donné par la source pour évaluer l'importance des activités économiques[11].

Les femmes chefs de famille sont beaucoup moins nombreuses à déclarer une «vocation». A nouveau, comme pour la plupart des rubriques du recensement, leurs réponses sont moins variées que celles des hommes: les métiers féminins répertoriés sont moins nombreux, ce qui ne signifie pas que le rôle des femmes est plus restreint, mais que la source utilisée n'a pas été conçue selon un point de vue féminin.

Les Morgiennes sont très peu nombreuses dans l'agriculture. Elles se concentrent, en ce qui concerne la production non agricole, dans deux secteurs: les ouvrières sans spécialisation et les métiers du textile. Parallèlement, dans les services, les femmes sont nombreuses et seules à assurer l'entretien des vêtements. Face à ces personnes plutôt modestes, on distingue un autre groupe féminin, plus aisé, comptant une forte proportion de rentières, des commerçantes et quelques chefs d'entreprise. Notons enfin le pourcentage important de femmes assistées ou infirmes.

L'indication des professions ne satisfait pas entièrement, puisque le recensement ne permet pas de distinguer entre secondaire et tertiaire, mêlés chez les artisans, ni ne précise le statut professionnel des individus. Dès qu'il affronte les feux, les familles,

---

[11] Pour un exemple de secteur surreprésenté numériquement, la Fabrique à Genève à la même époque, voir ALFRED PERRENOUD, *La population de Genève du 16e au début du 19e siècle. Etude démographique*, tome 1, *Structures et mouvements*, Genève 1979, p. 173-174.

il est à la fois plus précis et plus vague que nos recensements modernes: d'un côté, il dénombre les membres groupés autour du feu, de l'autre, il ne compte comme enfants que ceux qui vivent avec leurs parents, ce qui n'est pas un indice de fertilité. Il ne s'attarde aux détails que pour le chef de famille. C'est lui la base du recensement, celui dont dépendent l'épouse, les enfants, les pensionnaires, ouvriers et domestiques.

Les chefs de famille sont aussi bien des hommes que des femmes. Ces dernières, au nombre de 163, sont sans conjoint (célibataires, veuves ou autres), alors que la grande majorité des hommes ont une épouse avec eux (49 hommes seulement sont sans conjoint, c'est-à-dire 11,7% des hommes chefs de famille). Le groupe majoritaire, le foyer «normal», est dirigé par un couple: le chef de famille et son épouse.

Les célibataires sont extrêmement rares parmi les chefs de famille. Chez les femmes, 54% sont veuves, et les autres ont parfois des enfants, certains des hommes «sans épouse» sont certainement veufs, et ont des enfants. On retrouve ici l'opposition décrite par Ariès[12] entre: «le marié et le non-marié, entre celui qui avait une maison à lui et celui qui n'en avait pas et couchait chez les autres, entre le moins instable et le moins stable». Cette distinction explique aussi l'instabilité des groupes des domestiques et des ouvriers, qui passent dans la catégorie des chefs de famille lorsqu'ils s'installent et se marient, sans que cela implique un changement dans leur statut professionnel.

Tableau 3: Nombre d'enfants par sexe et par état civil du chef de famille

	Hommes		Femmes	
	mariés	autres[a]	veuves	autres[a]
% sans enfants	26,3%	63%	41,5%	72%
Moyenne du nombre d'enfants	1,75	0,59	1,2	0,4
Nombre total d'enfants	647	29	98	33

[a] Autres: il peut s'agir d'hommes veufs, célibataires, rarement mariés et de femmes célibataires, rarement mariées (l'époux est absent).

[12] Philippe Ariès, *L'enfant et la vie familiale sous l'Ancien Régime*, Paris 1973, p. 14.

Les enfants ne sont pas également répartis entre les sexes (83,6% des enfants sont chez un homme chef de famille, alors que les hommes ne sont que 69% des chefs de famille); les hommes sont plus souvent entourés d'enfants, ils en ont aussi en plus grand nombre. La ventilation par état civil nous montre une gradation, des femmes sans conjoint, qui ont le moins d'enfants, aux hommes vivant avec leur épouse. Le recensement ne distingue pas chez les hommes les veufs des célibataires, ce qui explique une moyenne d'enfants plus élevée. Plus de la moitié des veuves ont des enfants, mais moins que les hommes mariés; les veuves se remarient-elles moins que les veufs? Certaines veuves sont certainement âgées, et leurs enfants ont quitté la maison et ne figurent plus au recensement en tant que tels.

Ces constatations n'ont rien de surprenant, si ce n'est qu'on s'attendrait à rencontrer des familles plus nombreuses. Chez les hommes comme chez les femmes, la situation la plus fréquente est sans enfant; chez les femmes, elles sont même plus de la moitié à ne pas avoir d'enfant avec elles. Chez les hommes, les familles avec un enfant sont presque aussi fréquentes que celles sans enfant (26% et 30%). Une femme a six enfants, et c'est le nombre le plus élevé, 5% seulement des femmes ont plus de deux enfants. Chez les hommes, les familles sont un peu plus grandes, jusqu'à sept enfants, et 25% des chefs ont plus de deux enfants. L'époque de la demeure indiquée par le recensement ne permet pas de déterminer des classes d'âge, ni pour les parents, ni pour les enfants, mais, dans ces familles visiblement de type nucléaire, les effectifs vivant sous le même toit sont réduits, bien que les enfants puissent être majeurs.

Tableau 4: Nombre de pensionnaires, ouvriers et domestiques par sexe et par état civil du chef de famille

	Hommes		Femmes	
	mariés	autres	veuves	autres
% sans pensionnaire	82%	92%	89%	85%
Moyenne du nombre de pensionnaires	0,22	0,1	0,13	0,19
% sans ouvrier	86%	98%	91%	98%
Moyenne du nombre d'ouvriers	0,21	0,3	0,09	0,04
% sans domestique	59%	76%	80%	68%
Moyenne du nombre de domestiques	0,49	0,35	0,19	0,38

Ces petites familles s'augmentent à peine d'éléments étrangers: la plupart n'ont ni pensionnaire, ni ouvrier, ni domestique.

La principale adjonction à la famille est le ou la domestique, plus fréquent chez les personnes seules qui ont peut-être besoin d'une aide au ménage, peu fréquent chez les veuves (faute de moyens?) et une fois sur quatre chez les couples de conjoints. Parmi les personnes qui ont un pensionnaire, la plus grande majorité (81%) n'en ont qu'un seul, et au maximum quatre dans un seul cas. Il ne semble pas que ce soit une manière très fréquente d'améliorer l'ordinaire, encore moins un gagne-pain. A Lausanne, on trouve en revanche des logeurs professionnels, mais c'est une ville académique, alors que Morges n'a qu'un collège, qui compte du reste six internes.

Les ouvriers travaillent probablement chez leur employeur, peu d'entre eux logent chez des femmes chefs de famille. Mais il y en a cependant, de même que chez les rentiers. Les ouvriers seraient-ils alors des pensionnaires? Certainement les rentiers, les veuves, ont gardé un lien avec leur ancienne occupation[13].

Le feu réunit en fin de compte bien peu de gens! En comptant le chef de famille et son épouse, ses enfants, ses pensionnaires, ouvriers et domestiques, la maisonnée morgienne réunit en moyenne 3,7 personnes, le feu «modal» ne compte que deux membres.

On peut heureusement nuancer et préciser: les femmes chefs de famille ont en moyenne un feu plus petit, ce qui n'est pas étonnant, étant donné l'absence de conjoint et les effectifs plus faibles d'enfants, pensionnaires, ouvriers et domestiques. Ainsi, les hommes mariés ont aussi les foyers les plus importants: 4,5 personnes en moyenne, le mode étant à 3 (le couple «chef» et une personne). C'est en dehors de la ville que se trouvent les foyers les plus nombreux, 5,2 personnes en moyenne, mais nous avons vu que l'arrière-pays est très restreint. Le quartier du Bourg Franc et celui de Couvaloup ont aussi des foyers un peu plus nombreux que la moyenne (4,4 personnes), la Petite Rue présente la même moyenne que le total de la population, nous avons vu que c'est aussi la plus

---

[13] ANNE-MARIE PIUZ, *Un aspect de l'économie genevoise au XVIIe siècle, la fabrique de dorures d'Elisabeth Baulacre*, publié dans *Mélanges P.E. Martin*, Genève 1961.

mélangée. La Grande Rue, où les rentiers et les femmes sans conjoint habitent volontiers, présente ainsi la moyenne la plus basse: 3,4 personnes. Pour revenir à la stabilité, il n'est pas étonnant de trouver les plus gros foyers chez les bourgeois de Morges (4 personnes), et les plus petits chez les étrangers (2,8 personnes). Même pour les seuls chefs de famille, il est difficile de donner un seul Morgien type; en tenant compte des fréquences les plus nombreuses, nous aurions un chef de famille avec son épouse, un enfant et (ou) un domestique et, chez les femmes, une veuve vivant seule.

Moins anonyme que les recensements fédéraux postérieurs, celui de 1798 permet de dépasser les statistiques familiales et de pénétrer dans un domaine plus personnalisé et plus intime: le choix des prénoms.

En 1984-1985, deux étudiants ont étudié les prénoms des chefs de famille lausannois en 1798[14]. Ils n'ont pas vu de différence notable par groupes d'âge ou secteurs d'activité. Les prénoms les plus fréquents sont les mêmes tout au long du XVIIIe siècle et les personnages les plus aisés n'appellent pas leurs enfants de manière systématiquement différente de celle des petites gens. Les choses changent lorsqu'on prend aussi en considération les pensionnaires, domestiques et ouvriers. C'est ce qui est fait ici (tableau 5). Les conclusions tirées de ce tableau doivent être interprétées avec précaution, car les données manquantes sont nombreuses pour certaines catégories de la population (environ 60% des femmes chefs de famille ou épouses, contre moins de 2% pour les femmes domestiques). Si l'on raisonne sur les données existantes, on peut d'abord constater qu'elles présentent une cohérence certaine avec ce que l'on sait pour d'autres régions réformées à la même époque[15], à savoir la rareté des prénoms tirés de l'Ancien Testament. Un

---

[14] Henri Isler et Françoise Sauer, travail de séminaire en Faculté des Lettres (sous la responsabilité d'Anne Radeff).

[15] LUCIENNE HUBLER, *De Pierre à Jérémie ou l'influence de la Réforme sur le choix des prénoms. Vallorbe, 1569-1650*, dans *Etudes de lettres*, 1980/1, p. 21-37. La cohérence entre les données morgiennes et d'autres montre que les informations utilisées ici ne sont pas fondamentalement biaisées par l'importance des données manquantes. Pour la France, où les Marie précèdent les Jeanne et les Louise, et où les François sont beaucoup moins nombreux, voir JEAN-PIERRE PÉLISSIER, *Les prénoms au 19e siècle*, dans *Histoire moderne et contemporaine informatique*, 5, 1984, p. 74-75.

Morgien ou une Morgienne sur trois se prénomment Jean, Louis ou François et Jeanne, Louise ou Marie. Les femmes portent une gamme de noms beaucoup plus riche que celle des hommes. Plus que les épouses et nettement plus que les femmes chefs de famille, les domestiques portent des diminutifs (Lisette, Fanchette, Jeannette, Jeanneton... ou Henriette). Cette différence reflète moins le choix des parents à la naissance que la volonté de patronnes qui rebaptiseraient leurs employées en les engageant.

Cette emprise de la hiérarchie sociale sur l'identité de l'individu ne se retrouve pas chez les hommes. Peut-on penser qu'une homonymie entre patron et ouvrier trouble moins qu'entre maîtresse de maison et servante?

Au travers du recensement ne se dégage aucune image du Morgien typique. La population est trop composite, les activités, les origines trop diversifiées. A supposer que ce dénombrement soit le seul document sur la ville, on serait bien emprunté pour la situer et la définir. Un port? Rien ne permettrait de le supposer: ni navigateurs, ni hommes de peine ou dockers, ni chantier naval... à peine 2 pêcheurs! Un gros village? Sans doute, puisque vignerons et paysans s'installent en pleine agglomération et sont proportionnellement plus nombreux qu'à Lausanne, qui a pourtant un important territoire agricole. Mais ils ne forment qu'une minorité. Une cité administrative, industrielle ou éducative? Un peu, mais si peu.

Peut-être faut-il chercher les activités qui donnent à Morges son caractère hors de la population active: 69 rentiers (proportionnellement plus qu'à Lausanne) dont 42 femmes veuves ou célibataires forment 12% des chefs de famille[16]. Voilà des Morgiens authentiques, à côté des vignerons et des artisans du cuir; 34 de ces rentiers portent le même nom que le propriétaire de l'immeuble qu'ils habitent. C'est probablement la même personne ou quelqu'un de la même famille. 51 sont originaires de la ville et aucun ne vient de l'étranger, 57 sont en tout cas nés là ou y sont depuis 30 ans ou davantage, 64 habitent à la Grande Rue. Le rentier n'est en aucune façon un produit importé, un désœuvré en quête de villégiature ou de distractions touristiques. C'est un véritable produit du pays. Mais il ne forme quand même pas une majorité!

---

[16] Il est possible que la plupart des 74 chefs de famille (dont 62 hommes) qui ne déclarent aucune activité soient aussi des rentiers.

Tableau 5: Prénoms des Morgiens (cités plus de 15 fois)

	Total	Chefs		Domestiques		Ouvriers		Pensionnaires		Epouses	
		n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
1. Femmes											
Jeanne[a]	59	8	12	26	17	[c]		8	16	17	10,5
Louise	38	6	9	8	5,5			5	10	19	11,5
Henriette	33	3	4,5	15	10			1	2	14	8,5
Lisette	32	3	4,5	15	10			2	4	11	6,5
Marie[b]	27	7	10,5	7	4,5			4	8	9	5,5
Jeannette, Jeanneton	27	2	3	10	6,5			3	6	12	7,5
Marguerite	20	2	3	9	6			—	—	9	5,5
Suzanne	20	3	4,5	6	4			2	4	9	5,5
Fanchette	18	2	3	9	6			—	—	7	4,5
Françoise	18	3	4,5	9	6			—	—	6	3,5
2. Hommes											
Jean[d]	80	58	16	6	15	11	15	5	12		
Louis[e]	67	48	13	5	12,5	9	12	5	12		
François[f]	60	47	12,5	5	12,5	6	8	2	5		
Pierre[g]	25	18	5	2	5	3	4	2	5		
Henri	23	14	4	—	—	3	4	6	14		
Samuel	22	16	4,5	2	5	1	1,5	3	7		
David	18	14	4	—	—	3	4	1	2,5		
Jacob	16	10	2,5	1	2,5	5	6,5	—	—		

Notes:
Ont été pris en compte les premiers prénoms seulement lorsque les prénoms sont multiples.
Ces prénoms multiples sont au nombre de: [a] 8. [b] 1. [d] 38. [e] 2. [f] 2. [g] 3.
[c] La donnée n'a pas de sens: il n'y a que 5 ouvrières.

Il ne faudrait donc pas faire abusivement de Morges une Riviera de riches fainéants, et cela d'autant moins que maint rentier ou rentière vit petitement: il n'y a probablement pas ou peu de propriétaires de nombreux appartements (on ignore les biens en terres en revanche) et, surtout, 27 n'ont pas de domestiques, et 31 n'en ont qu'un seul; plusieurs femmes âgées s'y ajoutent, vivant probablement de petites rentes. Elles n'apparaissent pas dans la catégorie des rentières parce qu'elles entrent dans celle des pensionnaires. Il faut donc se garder des pseudo-vérités que révèlent les dénombrements professionnels, dont les rubriques sont approximatives et les regroupements sujets à caution.

Le terme de rentier peut surtout recouvrir les activités les plus diverses, de même que tant d'autres spécifications professionnelles du recensement. Citons Jean-François-Louis Pache, classé comme juge de seconde instance[17]. Il est conseiller et secrétaire baillival avant la révolution. Il reçoit donc des gratifications et émoluments partiellement en nature, engraisse un porc, élève une chèvre et des volailles, fait travailler des champs et des vignes (il loge sa récolte de vin), abrite un temps des pensionnaires, prête de l'argent, car il n'y a pas de banques et les hypothèques sont financées par les gens fortunés[18].

Rentier, fonctionnaire, magistrat, banquier, marchand de blé ou de vin? Pache est tout cela, simultanément ou successivement. En d'autres termes, c'est un notable. Ce sont ces notables qui jouent un rôle politique si déterminant, à Morges justement, dans la révolution vaudoise. Ils ont le loisir et la culture qui orientent vers l'action politique, l'argent qui rend indépendant, l'attachement à leur ville qui ne compte plus ses démêlés avec Berne, sans la passivité due à l'âge, qui pourrait accompagner la jouissance de rentes. Le rentier n'est pas un pensionné et pourrait compter dans

---

[17] E. Küpfer, *Notes sur la vie privée à Morges à la fin du XVIIIème siècle*, dans *RHV* 1942, p. 59 s.

[18] De 1820 à 1897, les emprunts hypothécaires dans la commune de Givrins, qui n'avait aucun lien particulier avec Morges, auprès de créanciers vaudois extérieurs au district de Nyon s'élèvent à 73 623 francs souscrits en 10 actes, directement derrière Lausanne (518 860 francs, en 76 actes): E. Nicollier, Le crédit foncier dans le canton de Vaud de 1820 à 1897 [...] au niveau de 4 communes, Mémoire dactylographié de la Faculté des SSP, 1977, p. 38.

la population active. N'est-ce pas lui que l'on retrouvera encore au XIXe siècle parmi tous ces «propriétaires» qui siègent au Grand Conseil?

Il faut dépasser le recensement pour tenter d'expliquer la ville de Morges. Le transit commercial nourrit peu de professionnels. Le déclin du canal d'Entreroches, le mauvais état des routes, la multiplication des péages entravent le grand trafic alors en déclin, la politique routière de la ville brille plus par sa mesquinerie que par sa hardiesse[19], le port s'ensable et les tensions avec l'administration bernoise ne dynamisent pas l'esprit d'initiative. Les manutentions propres aux points de rupture de charge sont probablement faites par les voituriers ou par des tâcherons occasionnels, de même que d'autres travaux liés aux transports et au transit, parce que ce type d'activité ne suffirait pas à nourrir son homme. Mais il y a plus: la ville compte 29 négociants distingués des marchands. Ce sont eux sans doute qui font de Morges une ville d'affaires. Le négociant ne voit pas nécessairement sa marchandise, ne la fait pas forcément passer par la ville, mais il la commande et en organise le trafic. Ajoutons un marchand spécialisé en vins et six tonneliers, et l'on aura une image plus complète des activités morgiennes. A côté de l'organisation d'échanges en gros, on trouve une petite industrie et un commerce liés à la viticulture. On pourrait y voir l'origine de la mise des vins communaux qui deviendra un demi-siècle plus tard la référence des prix du blanc dans le canton[20]. Si l'on veut chercher un déterminisme géographique à l'économie, c'est plus sur les coteaux de la région que sur le lac qu'on le trouvera à ce moment, encore que le trafic de jadis puisse aussi expliquer le négoce de la fin du siècle par mutation et extension d'activités de transporteurs.

Ainsi, à défaut de tracer le portrait d'un Morgien typique qui n'existe pas, ce document dévoile le visage d'une petite ville façonnée par ses habitants.

---

[19] Paul-Louis Pelet, *Le canal d'Entreroches, histoire d'une idée*, Lausanne 1946, p. 244 s.; E. Küpfer, *Morges dans le passé*, Morges 1944, p. 220 s.

[20] P.-A. Bovard, *Histoire animée des Morgiens*, Morges 1973, p. 48.